New Nouveau Brunswick CANADA

Communiqué de presse

Communications Nouveau-Brunswick

2008-04886/

Gouvernements locaux

Élections partielles municipales - date limite des déclarations de candidature (07/04/17)

NB 476

le 17 avril 2007

FREDERICTON (CNB) - La déclaration suivante concernant la date limite des déclarations de candidature en vue des élections partielles municipales du lundi 7 mai a été émise aujourd'hui par le ministre des Gouvernements locaux, Victor Boudreau.

« La date limite des déclarations de candidature en vue des prochaines élections partielles municipales est le vendredi 20 avril, à 14 heures.

« Les prochaines élections partielles constitueront la dernière occasion de pourvoir aux postes vacants de maires et de conseillers municipaux avant les élections municipales quadriennales en mai 2008.

« Onze municipalités du Nouveau-Brunswick ont des postes vacants à pourvoir le lundi 7 mai. Il est important que nos municipalités aient tous leurs représentants élus avant le début de la dernière année du mandat.

« Les administrations locales jouent un rôle clé dans les activités locales, et les candidats et candidates au niveau local ont la possibilité de contribuer et de faire des changements dans l'intérêt supérieur de la collectivité, de la population et des entreprises.

« Par conséquent, j'invite les gens intéressés d'Aroostook, de Bas-Caraquet, de Bristol, de Dorchester, d'Edmundston, de Grande-Anse, de Lac Baker, de Moncton, d'Oromocto, de Plaster Rock et de St. Stephen qui répondent aux conditions d'admissibilité à se présenter aux élections partielles municipales.

« Nous avons besoin de femmes et d'hommes, de jeunes et de gens ayant de l'expérience. Nous avons besoin de gens qui veulent améliorer la qualité de la vie et apporter une contribution positive à leur collectivité.

« Les municipalités ont un rôle clé à jouer dans la province. Nous avons besoin d'administrations locales fortes et viables afin d'atteindre nos objectifs en matière d'autosuffisance. »

2007-04-17

PERSONNE-RESSOURCE : Daniel Lessard, communications, Gouvernements locaux, 506-444-4693.

2007-04-17